
États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 6 octobre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Produits			
Subventions			
Fédérales		259 148	261 973
Provinciales		566 492	509 852
États-Unis		10 943	9 408
Autres sources		50 403	31 793
Contrats		26 627	17 865
Droits de scolarité et frais		389 118	382 318
Vente de biens et services		126 700	82 610
Dons et legs		66 816	69 378
Gain de change		2 317	213
Produits de placement et intérêts créditeurs	15	80 615	100 556
		1 579 179	1 465 966
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		394 004	379 930
Personnel administratif et de soutien		312 408	287 610
Avantages sociaux		129 658	128 107
Aide aux étudiants		158 733	144 396
Étudiants		44 070	41 727
		1 038 873	981 770
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		55 038	45 485
Contributions aux institutions partenaires		50 690	55 769
Services contractuels		37 998	23 617
Frais professionnels		30 724	22 020
Frais de déplacement		4 968	2 833
Coût des marchandises vendues		14 431	7 926
Frais d'occupation		32 533	33 644
Énergie		19 637	15 841
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		16 911	15 664
Amortissement des immobilisations		177 223	170 928
Frais d'intérêts		41 640	40 652
Frais bancaires		1 279	1 255
Autres charges non salariales		33 545	29 884
		516 617	465 518
		1 555 490	1 447 288
Excédent des produits sur les charges		23 689	18 678

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficiaire) au 30 avril 2020	(354 826)	106 572	—	215 814	1 523 806	1 491 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	114 251	(27 509)	17 619	(85 683)	—	18 678
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	38 565	—	—	—	—	38 565
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	3 518	—	—	—	—	3 518
Dotations et contributions en nature	—	—	—	2 249	43 960	46 209
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	—	248 928	248 928
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(14 111)	38 290	—	(2 262)	(21 917)	—
Investissement en immobilisations	(67 960)	—	(15 583)	83 543	—	—
Autres transferts	(23 488)	11 466	(2 036)	38	14 020	—
Actif net (déficiaire) au 30 avril 2021	(304 051)	128 819	—	213 699	1 808 797	1 847 264
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	103 604	3 661	15 947	(99 523)	—	23 689
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*	(49 398)	—	—	—	—	(49 398)
Dotations et contributions en nature	—	—	—	61 429	35 930	97 359
Composantes des produits de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	—	—	—	—	(107 395)	(107 395)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(33 604)	31 802	—	(2 175)	3 977	—
Investissement en immobilisations	(97 294)	—	(23 934)	121 228	—	—
Autres transferts	36 252	(42 449)	7 987	48	(1 838)	—
Actif net (déficiaire) au 30 avril 2022	(344 491)	121 833	—	294 706	1 739 471	1 811 519

* Au 30 avril 2022, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 50 075 \$ (50 075 \$ au 30 avril 2021) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 130 497 \$ (81 099 \$ au 30 avril 2021).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		134 406	36 008
Placements à court terme	17	140 906	115 107
Débiteurs	3 et 4	442 988	429 619
Frais payés d'avance		8 597	9 974
Stocks		1 749	1 949
		728 646	592 657
Titres négociables	17	1 966 091	2 049 912
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		104 388	37 393
Subventions d'investissement à recevoir	4	984 080	945 884
Prêts à recevoir	5	2 225	3 575
Immobilisations	6	1 913 233	1 789 125
		5 698 663	5 418 546
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	7	36 210	5 520
Créditeurs et charges à payer	8	282 201	258 207
Produits reportés		44 916	48 627
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	78 188	76 669
		441 515	389 023
Apports reportés	9	899 424	824 046
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	1 177 714	1 105 425
Dettes à long terme	11	1 240 851	1 168 858
Passif au titre des prestations définies	12	42 985	—
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	84 655	83 930
		3 887 144	3 571 282
Engagements et éventualités	19 et 20		
Actif net			
Investi en immobilisations		294 706	213 699
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	13	1 739 471	1 808 797
Affectations d'origine interne	14	121 833	128 819
Non affecté		(344 491)	(304 051)
		1 811 519	1 847 264
		5 698 663	5 418 546

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 _____, gouverneur

 _____, secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		23 689	18 678
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		177 223	170 928
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		210	216
Amortissement des apports reportés	9	(487 316)	(445 147)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10	(79 962)	(84 327)
Variation de la juste valeur des placements	15	842	14 203
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	15	4 900	(20 700)
Variation du passif au titre de prestations définies		(6 413)	(8 042)
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		725	991
		(366 102)	(353 200)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	16	4 580	42 735
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(58 546)	(41 089)
Augmentation des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		(42 416)	(17 711)
Augmentation des apports reportés		562 694	579 857
		100 210	210 592
Activités d'investissement			
Augmentation des placements à court terme		(25 799)	(56 448)
Acquisition d'immobilisations		(301 649)	(228 481)
Achat de titres négociables		(1 217 061)	(1 506 487)
Produit de disposition de titres négociables		1 295 140	1 186 523
Variation des prêts à recevoir		1 350	1 313
		(248 019)	(603 580)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		30 690	(115 369)
Composantes des produits de placement présentées à titre (de diminution) d'augmentation directes de l'actif net		(107 395)	248 928
Dotations et contributions en nature		97 359	46 209
Émission de titres d'emprunt à long terme		149 970	134 876
Remboursement de la dette à long terme		(76 668)	(65 990)
Apports reportés afférents aux immobilisations		152 251	159 837
		246 207	408 491
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		98 398	15 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		36 008	20 505
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		134 406	36 008

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 42 918 \$ (43 236 \$ en 2021) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1er avril 2021, l'Université a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés « modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés »).

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de l'Université au cours de la période considérée.

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les revenus d'intérêts et les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2022 est de 61,4 M\$ (2,2 M\$ en 2021). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, les dividendes et intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits de placement et d'intérêts. La cotation à la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire est utilisée comme approximation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. Les actifs non amortis, incluant des collections et œuvres d'art, sont comptabilisés selon l'évaluation au moment de l'acquisition. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2019.

Avantages sociaux futurs (suite)

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 026 \$ (2 834 \$ au 30 avril 2021)	44 285	26 191
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 461 \$ (535 \$ au 30 avril 2021)	1 674	2 080
Produits de placement	1 905	1 995
Subventions gouvernementales de fonctionnement	71 672	51 650
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	247 498	272 077
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	75 954	75 626
	442 988	429 619

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une partie sera recouverte au cours du prochain exercice et, par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 2,208 % à 3,013 % (2,208 % à 3,013 % au 30 avril 2021) avec des échéances allant jusqu'à huit ans.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2022

(montants tabulaires en milliers de dollars)

6. Immobilisations

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	29 023	—	29 023	28 627
Aménagement de terrains	62 664	30 204	32 460	35 564
Bâtiments	665 793	401 178	264 615	273 280
Rénovations majeures	1 515 460	512 200	1 003 260	952 585
Améliorations locatives	35 356	9 816	25 540	23 559
Matériel	566 016	313 852	252 164	209 985
Matériel roulant	2 405	1 692	713	596
Documents de bibliothèque	214 379	116 856	97 523	94 918
Actifs incorporels	62 145	41 666	20 479	36 834
Actifs non amortis	36 230	—	36 230	11 449
	3 189 471	1 427 464	1 762 007	1 667 397
Actifs en cours de développement	151 226	—	151 226	121 728
	3 340 697	1 427 464	1 913 233	1 789 125

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 400,0 M\$ (400,0 M\$ au 30 avril 2021) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de valeur nulle est utilisé en date du 30 avril 2022 (valeur nulle au 30 avril 2021). Il y a 36,2 M\$ d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (5,5 M\$ en 2021) relatifs à des projets d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 545,0 M\$ (495,0 M\$ au 30 avril 2021), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 2,53 % pour l'exercice (2,45 % en 2021). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 0,25 % (0,33 % en 2021). Le taux en vigueur au 30 avril 2022 était de 1,33 % (0,41 % au 30 avril 2021). Il n'y a aucune acceptation bancaire émise à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2021).

8. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer comprennent 13,0 M\$ (12,5 M\$ au 30 avril 2021) de sommes à remettre à l'État.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2022

(montants tabulaires en milliers de dollars)

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	824 046	689 336
Apports affectés reçus pendant l'année	489 126	525 237
Dons et legs	73 568	54 620
Amortissement des apports reportés	(487 316)	(445 147)
Solde à la fin	899 424	824 046

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Subventions fédérales	465 865	436 167
Subventions provinciales	142 159	116 247
Subventions des États-Unis	14 388	13 478
Subventions d'autres sources	30 868	36 573
Contrats	38 544	36 063
Dons et legs	188 511	166 308
Revenus de dotation	13 581	13 921
Produits de placement	5 508	5 289
	899 424	824 046

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	1 105 425	1 029 915
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	152 251	159 837
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(79 962)	(84 327)
Solde à la fin	1 177 714	1 105 425
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	727 323	656 033
Autres provinciaux	147 439	148 333
Fédéraux	190 890	198 822
Dons et legs	100 294	93 059
Accords de subvention spécifiques	11 768	9 178
Solde à la fin	1 177 714	1 105 425

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2022

(montants tabulaires en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,559 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	—	348
1,709 %, échéant le 1 ^{er} mars 2022	—	4 907
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	750	2 217
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	720	2 130
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	924	2 771
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	1 059	2 087
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	509	1 503
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	1 108	1 916
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	4 487	6 282
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	5 664	7 552
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	16 523	21 662
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	3 559	4 449
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	38 640	41 400
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	10 109	11 735
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	10 099	—
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	4 088	—
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	36 489	38 227
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	48 779	52 856
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	8 013	9 123
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	89 692	100 504
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	2 517	2 801
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	126 506	138 068
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	13 000	14 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	37 800	39 900
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	41 800	44 000
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	5 353	5 765
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	63 586	67 119
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	123 906	130 427
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	90 731	—
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	13 752	—
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	50 887	53 309
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	20 824	21 771
Total	871 874	828 829
Débiteures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	90 000
	400 000	400 000
Ententes de prêts ^{(iii)(iv)}	51 754	21 497
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 589)	(4 799)
	47 165	16 698
Total de la dette à long terme	1 319 039	1 245 527
Tranche à court terme	78 188	76 669
	1 240 851	1 168 858

11. Dette à long terme (suite)

- i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	—	750
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022*	—	720
2,226 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	—	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	—	1 059
2,044 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	—	509
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	—	1 108
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	1 795	897
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1 888	1 888
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 243
0,760 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	889
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 605
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	2 020	2 019
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	819	812
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 799
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 353
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 008
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	285	339
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 886
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	409
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 525
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	6 521	6 528
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	4 536	4 547
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	688	680
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 427
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	947	937

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- ii) L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

11. Dette à long terme (suite)

- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.
- iv) En avril 2022, l'Université a conclu une entente de prêt de 31,3 M\$, d'une durée initiale de cinq ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,38 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, pour un taux global de 3,48 %.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2023	78 188
2024	73 194
2025	73 474
2026	64 521
2027	90 524

12. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2019 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2022. Les contributions effectuées par l'Université pour la période sont de 12 562 \$ (17 690 \$ au 30 avril 2021).

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2022 est estimée à 84,7 M\$ (83,9 M\$ au 30 avril 2021). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	46 419	50 028
Coût des prestations	28 654	26 936
Passif au titre de prestations définies		
Coût de la période		
Coût des services courants	7 060	8 130
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	(911)	1 518
	6 149	9 648

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	289 895	270 370
Juste valeur des actifs du Régime	246 910	270 370
Déficit	42 985	—
Passif au titre des prestations définies	42 985	—

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2022	2021
	%	%
Équivalents de trésorerie	2,31	1,94
Placements alternatifs	2,42	2,04
Actions	54,05	53,53
Titres à revenus fixes	41,22	42,49

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2022	2021
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	4,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	83 930	86 457
Coût des services rendus	715	875
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 018	4 154
Prestations versées	(4 008)	(4 038)
Gain actuariel net	—	(3 518)
Solde à la fin	84 655	83 930

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2022	2021
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	4,42	4,20
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2022	2021
	\$	\$
Dotations aux facultés	601 045	573 361
Aide aux étudiants	490 449	474 130
Dotations à la recherche	116 887	115 710
Nouvelles priorités	15 808	15 842
Dotations à la bibliothèque	25 949	24 683
Services aux étudiants	8 348	8 280
Rentes	4 594	4 540
	1 263 080	1 216 546
Revenu cumulé	484 065	428 893
(Perte) gain non réalisé	(7 674)	163 358
	1 739 471	1 808 797

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la partie non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2021) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2022

(montants tabulaires en milliers de dollars)

14. Affectations d'origine interne

	2022	2021
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	40 074	43 476
Fonds de démarrage pour les professeurs	15 080	15 075
Nouvelles priorités	20 005	20 005
Autres	46 674	50 263
	121 833	128 819

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2022	2021
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	(842)	(14 203)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(4 900)	20 700
Intérêts créditeurs	8 419	22 062
Produits de placement	77 938	71 997
	80 615	100 556

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	(17 598)	3 566
Frais payés d'avance	1 377	(745)
Stocks	200	252
Créditeurs et charges à payer	24 312	26 744
Produits reportés	(3 711)	12 918
	4 580	42 735

17. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2022, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,255 G\$ (1,261 G\$ au 30 avril 2021) dont notamment un montant de 753 M\$ libellé en devises américaines (726 M\$ au 30 avril 2021).

17. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2022, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme et des swaps de devises de 314,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2707 au 30 avril 2022 jusqu'en mai 2022 (286,4 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2841 au 30 avril 2021 jusqu'en décembre 2021). Au 30 avril 2022, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 2,3 M\$ incluse dans les titres négociables (une perte non réalisée de 15,6 M\$ au 30 avril 2021).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13,0 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 68,5 M\$ (72,9 M\$ au 30 avril 2021) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2022, la juste valeur du contrat de swap était de 47,3 M\$ (46,0 M\$ au 30 avril 2021).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

17. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

L'Université a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur nominale de 114,5 M\$ ayant pour date de règlement le 1^{er} mai 2022. Au 30 avril 2022, un gain non réalisé de 11,8 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistré aux livres et se retrouve dans les titres négociables (un gain non réalisé de 3,1 M\$ au 30 avril 2021). L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 150,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

L'Université n'avait aucun swap de devises en cours au 30 avril 2022 (aucun au 30 avril 2021).

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt est de 10 ou 20 ans, au choix de l'Université. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans. Au 30 avril 2022, la juste valeur de l'accord de swap a subi un gain non réalisé de 1,5 M\$ (0,7 M\$ en 2021).

En avril 2022, McGill a conclu une entente avec TD pour 31,3 M\$ pour financer un emplacement bibliothécaire situé à Valleyfield. La durée du prêt initiale est de 5 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec TD, l'Université s'engage à conclure un accord de swap de taux d'intérêts sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. Le taux d'intérêt global serait de 3,48 % pour un terme de 5 ans. Au 30 avril 2022, la juste valeur de l'accord de swap a subi un gain non réalisé de 0,8 M\$.

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2022	2021
	%	%
Actions canadiennes	10,5	10,8
Actions américaines	27,2	25,1
Actions autres que nord-américaines	22,6	24,8
Titres à revenu fixe canadiens	14,0	14,00
Titres à revenu fixe américains	0,1	0,3
Fonds de couverture	4,0	3,9
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	21,6	21,1
	100,0	100,00

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,34 % et 5,66 % (entre 0,17 % et 1,44 % au 30 avril 2021).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2022 s'élèvent à 241,0 M\$, déduction faite des provision pour créances douteuses de 1,7 M\$ (214,0 M\$ au 30 avril 2021, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 1,2 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2023	19 346
2024	23 408
2025	15 323
2026	12 637
2027	11 834
2028 et suivantes	89 933
	<u>172 481</u>

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 256,5 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 318,9 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et *au Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2022, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.